

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Λ 85638

Déclaration de Maladie : N° S19-0048542

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 12.002 Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : Festat Amina Date de naissance : 10-05-84

Adresse :

Tél. : 06 66 76 38 24 Total des frais engagés : 1290,3 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Pr. F. HALI
Professeur en Dermatologie
Vénérologie

Date de consultation :/...../.....

Nom et prénom du malade : Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : Dermatose

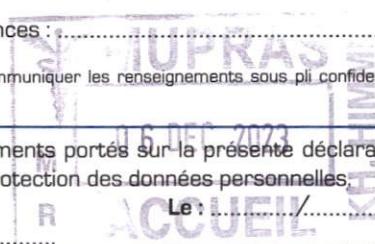
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : / /

Signature de l'adhérent(e) : M. Amina



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
22-08-23	C.S.		400,00	Pr. F. HALI Professeur en Dermatologie Vénérologie

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE ARIJ SARL AU Route 1029 Ouled Said N°5, Casablanca RC N°: 361421 Tél : 0522 21.90.07	23/09/23	400,00 - 361421 PHARMACIE ARIJ SARL AU Route 1029 Ouled Said N°5, Casablanca RC N°: 361421 Tél : 0522 21.90.07
		890,30

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

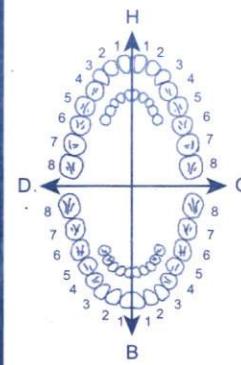
RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
				Coefficient DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION



O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
G	00000000	00000000
B	35533411	11433553

(Création, remont, adjonction)
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



Casablanca, le 23/10/2023

العنوان: FERTAT AMIMA.

$$37.70 \times 3 = 113.10$$

1^o) Dénaré dual amp

~~PHARMACIE ARIJ~~
~~SARL AU~~
~~Route 1029 Ouled Said N°5, Casablanca~~
~~RC N°: 36421~~
~~Tél : 0522 21.90.07~~

1 يَوْمٌ IM / 1 يَوْمٌ

5 يَوْمٌ 1 يَوْمٌ IM / 1 يَوْمٌ
70,10 \times 3 = 210,30

2^o) Doxycycline 100mg cp: -

1 cp (1 جم) 850D x 15

5 cp 150D / 12 جم x 15

URGENCES 24/24 مُسْتَعِجَلَات

3) Préparati

N°15066

- 2x local emul: 1 Flasche
f Dermoval Gel: 1 Flasche
f Regardicht solut: 1 Flasche
- Eye fluid solut: 1 Flasche

1.5
P.S.

567190

100g 150ml 1/2.

~~PHARMACIE ARIJ~~
Route 1029 Oulej Said N°5, Casablanca
Tél: 0522 21.90.07

~~PHARMACIE ARIJ~~
Route 1029 Oulej Said N°5, Casablanca
RC N°: 361421
Tél: 0522 21.90.07

250g 1kg 100g
Dr. Fouzia HALI
Dermatologie
Tél: 0522 21.90.07

T = 890130

Tel: 0664 259732

DOXYMYCINE®

(doxycycline)

FORMES PHARMACEUTIQUES ET PRESENTATIONS

Comprimés dosés à 100 mg : Boîte de 10 comprimés

Comprimés dosés à 200 mg : Boîte de 10 comprimés

Comprimés dispersibles dosés à 100 mg : Boîtes de 10 et 30 comprimés

Comprimés dispersibles dosés à 200 mg : Boîte de 10 comprimés

COMPOSITION

- Comprimés dosés à 100 mg

Doxycycline 100 mg
(sous forme d'hydrolatate)

Excipients : povidone, silice colloïdale anhydre, stéarate de magnésium, crospovidone, lactose ... q.s. un comprimé

- Comprimés dosés à 200 mg

Doxycycline 200 mg
(sous forme d'hydrolatate)

Excipients : povidone, silice colloïdale anhydre, stéarate de magnésium, crospovidone, lactose ... q.s. un comprimé

- Comprimés dispersibles dosés à 100 mg

Doxycycline 100 mg
(sous forme de monohydrate)

Excipients : calcium phosphate dicalcique, silice colloïdale anhydre, carboxyméthyl amidon sodique, stéarate de magnésium, saccharine sodique, arôme citron, cellulose microcristalline q.s. un comprimé dispersible

- Comprimés dispersibles dosés à 200 mg

Doxycycline 200 mg
(sous forme de monohydrate)

Excipients : calcium phosphate dicalcique, silice colloïdale anhydre, carboxyméthyl amidon sodique, stéarate de magnésium, saccharine sodique, arôme citron, cellulose microcristalline q.s. un comprimé dispersible

CLASSE PHARMACOTHERAPEUTIQUE

Antibactérien de la famille des tétracyclines.

DANS QUELS CAS UTILISER CE MEDICAMENT ?

DOXYMYCINE® est indiquée dans toutes les infections à germes sensibles, en particulier dans leur manifestations :

- Respiratoires et ORL.

- Uro-génitales

- Cutanées, Acné

- Ophtalmologiques

- Systémiques

et dans la syphilis en cas d'allergie aux bêta-lactamines

CONTRE-INDICATIONS

DOXYMYCINE® est contre indiquée en particulier chez :

- La femme enceinte ou qui allaitait

- Le prématuré, le nourrisson et chez l'enfant de moins de 8 ans

- En cas d'allergie aux tétracyclines

- En cas d'utilisation des rétinoïdes par voie générale

- Lors d'un traitement, l'exposition au soleil ou aux rayons ultra violets sera proscrite en raison du risque phototoxique

EN CAS DE DOUTE, IL EST INDISPENSABLE DE DEMANDER L'AVIS DE VOTRE MEDECIN OU DE VOTRE PHARMACIEN.

MISES EN GARDE

Il faut respecter les conditions d'administration.

PRECAUTIONS D'EMPLOI

- A prendre au cours d'un repas avec un repas digestif.

- En raison des risques de photosensibilité U.V. pendant le traitement qui doit être évité.

EN CAS DE DOUTE, IL EST INDISPENSABLE DE DEMANDER L'AVIS DE VOTRE MEDECIN OU DE VOTRE PHARMACIEN.

INTERACTIONS MEDICAMENTEUSES

AFIN D'EVITER D'EVENTUELLES INTERACTIONS, il faut éviter les interactions avec les phénobarbital, les barbituriques, les anxiolytiques et les psychotropes.

SYSTEMATIQUEMENT TOUT AUTRE TRAITEMENT DOIT ÊTRE SIGNALÉ À VOTRE MEDECIN OU À VOTRE PHARMACIEN.

DOXYMYCINE® 200 mg 10 comprimés dispersibles

intolérance

PPU 70DH00

EXP 09/2024

LOT 28012 1

soleil et aux
séances à type

DE VOTRE

AMMÉNTE le
SIGNALER
PHARMACIEN.

DOXYMYCINE®

(doxycycline)

FORMES PHARMACEUTIQUES ET PRESENTATIONS

Comprimés dosés à 100 mg : Boîte de 10 comprimés

Comprimés dosés à 200 mg : Boîte de 10 comprimés

Comprimés dispersibles dosés à 100 mg : Boîtes de 10 et 30 comprimés

Comprimés dispersibles dosés à 200 mg : Boîte de 10 comprimés

COMPOSITION

- Comprimés dosés à 100 mg

Doxycycline 100 mg
(sous forme d'hydrolatate)

Excipients : povidone, silice colloïdale anhydre, stéarate de magnésium, crospovidone, lactose ... q.s. un comprimé

- Comprimés dosés à 200 mg

Doxycycline 200 mg
(sous forme d'hydrolatate)

Excipients : povidone, silice colloïdale anhydre, stéarate de magnésium, crospovidone, lactose ... q.s. un comprimé

- Comprimés dispersibles dosés à 100 mg

Doxycycline 100 mg
(sous forme de monohydrate)

Excipients : calcium phosphate dicalcique, silice colloïdale anhydre, carboxyméthyl amidon sodique, stéarate de magnésium, saccharine sodique, arôme citron, cellulose microcristalline q.s. un comprimé dispersible

- Comprimés dispersibles dosés à 200 mg

Doxycycline 200 mg
(sous forme de monohydrate)

Excipients : calcium phosphate dicalcique, silice colloïdale anhydre, carboxyméthyl amidon sodique, stéarate de magnésium, saccharine sodique, arôme citron, cellulose microcristalline q.s. un comprimé dispersible

CLASSE PHARMACOTHERAPEUTIQUE

Antibactérien de la famille des tétracyclines.

DANS QUELS CAS UTILISER CE MEDICAMENT ?

DOXYMYCINE® est indiquée dans toutes les infections à germes sensibles, en particulier dans leur manifestations :

- Respiratoires et ORL.

- Uro-génitales

- Cutanées, Acné

- Ophtalmologiques

- Systémiques

et dans la syphilis en cas d'allergie aux bêta-lactamines

CONTRE-INDICATIONS

DOXYMYCINE® est contre indiquée en particulier chez :

- La femme enceinte ou qui allaitait

- Le prématuré, le nourrisson et chez l'enfant de moins de 8 ans

- En cas d'allergie aux tétracyclines

- En cas d'utilisation des rétinoïdes par voie générale

- Lors d'un traitement, l'exposition au soleil ou aux rayons ultra violets sera proscrite en raison du risque phototoxique

EN CAS DE DOUTE, IL EST INDISPENSABLE DE DEMANDER L'AVIS DE VOTRE MEDECIN OU DE VOTRE PHARMACIEN.

MISES EN GARDE

Il faut respecter les conditions d'administration.

PRECAUTIONS D'EMPLOI

- A prendre au cours d'un repas avec un repas digestif.

- En raison des risques de photosensibilité U.V. pendant le traitement qui doit être évité.

EN CAS DE DOUTE, IL EST INDISPENSABLE DE DEMANDER L'AVIS DE VOTRE MEDECIN OU DE VOTRE PHARMACIEN.

INTERACTIONS MEDICAMENTEUSES

AFIN D'EVITER D'EVENTUELLES INTERACTIONS, il faut éviter les interactions avec les phénobarbital, les barbituriques, les anxiolytiques et les psychotropes.

SYSTEMATIQUEMENT TOUT AUTRE TRAITEMENT DOIT ÊTRE SIGNALÉ À VOTRE MEDECIN OU À VOTRE PHARMACIEN.

DOXYMYCINE® 200 mg 10 comprimés dispersibles

intolérance

PPU 70DH00

EXP 09/2024

LOT 28012 1

soleil et aux
séances à type

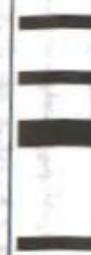
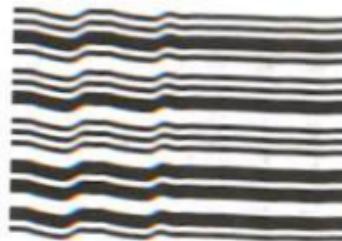
DE VOTRE

AMMÉNTE le
SIGNALER
PHARMACIEN.



NOTICE ; INFORMATION DE L'UTILISATEUR

Depo-Medrol® 80 mg/2 ml Suspension Injectables acétate de méthylprednisolone



Le médicament contient 80 mg d'acétate de méthylprednisolone par ml de suspension injectable. Il est destiné à l'usage injectable.

Le médicament contient 80 mg d'acétate de méthylprednisolone par ml de suspension injectable. Il est destiné à l'usage injectable.

LOT/EXP.:

HD8195
02/2028
P.P.V:37DH70

